



Société archéologique et historique de Chelles

LE PETIT JOURNAL

N° 2012 – 1

Mars 2012

LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s

Notre Société poursuit régulièrement ses activités destinées à rendre compte au mieux de l'actualité archéologique de notre ville, afin de vous en faire connaître et partager les dernières découvertes. Le « cru » 2011 ne restera pas dans nos annales, et peu de choses sont venues cette année nourrir la

connaissance de notre passé. Notre bulletin, qui devait par ailleurs retracer les découvertes des trente dernières années, et sur lequel Christian CHARAMOND travaille déjà depuis de longs mois, n'est pas encore prêt. Je vous présente pour cela toutes nos excuses, mais soyons patient, ce document n'en sera que meilleur.

REUNION DU 28 JANVIER 2012

BILAN ANNUEL DES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES DE L'ANNEE 2011

Par Christian CHARAMOND, archéologue municipal

UNE NECROPOLE MEROVINGIENNE A LAGNY SUR MARNE

Par Laure PECQUEUR, chargée d'études anthropologiques INRAP

En introduction, et comme chaque année, Christian Charamond nous fit un rappel du suivi des travaux réalisés à Chelles dans le courant de l'année 2011, lesquels avaient fait l'objet en préalable d'une prescription de diagnostic archéologique préalable. Très exceptionnellement, ces investigations furent à l'origine de peu de résultats, donc peu de choses à en dire.

L'intérêt de notre Société d'étant pas exclusif pour la seule ville de Chelles, nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année Madame Laure PECQUEUR, qui a suivi un important chantier de fouilles à Lagny sur Marne, au cours duquel une nécropole mérovingienne fut mise au jour. Elle a bien voulu nous en présenter les principaux aspects, résumés dans les lignes qui suivent :

« Le projet de construction de logements sociaux avenue Grouard à Lagny-sur-Marne a été l'occasion pour les archéologues de fouiller un important cimetière mérovingien daté des V^e – VII^e siècles. La fouille qui s'est terminée en novembre dernier a duré sept mois. Elle a permis de mettre au jour 275 sépultures et au moins 400 individus.

Le contexte de la fouille

La nécropole est implantée quasiment au sommet du versant sud de la vallée de la Marne sur l'ancien territoire de Saint-Denis-du-Port qui fut rattachée à la commune de Lagny-sur-Marne en 1846. Une église et son cimetière, attestée au XVII^e siècle et détruite au XIX^e siècle est mentionnée mais sa localisation est approximative, à 500 m au sud-ouest du site. Le cimetière actuel est situé de l'autre côté de la route par rapport à l'emprise archéologique.

Une nécropole remarquable pour la région

En 1967, à l'occasion de la construction de bâtiments annexes au collège, huit tombes avaient déjà été repérées. Les recherches actuelles révèlent l'importance de la nécropole : si 275 sépultures ont été fouillées, leur nombre devait être au moins le double au vu des nombreuses zones détruites par les constructions postérieures à son abandon et du fait qu'une seule limite est clairement reconnue.

Le mobilier trouvé dans les sépultures date de la fin du V^e siècle au début du VII^e siècle de notre ère. Cette période est très courte par rapport au nombre de sépultures découvertes, ce qui implique une utilisation très importante de la nécropole.

Une gestion dense et réfléchie de l'espace funéraire

La nécropole est représentative des grandes nécropoles de cette époque. L'organisation s'est effectuée selon des rangées axées nord-sud dans lesquelles les sépultures s'intègrent de manière dense : souvent quelques centimètres séparent les fosses qui ne se recourent pratiquement jamais.

Des pratiques funéraires homogènes

Les corps ont généralement été inhumés sur le dos avec la tête vers l'ouest. Les mains sont disposées sur le bassin ou de part et d'autre de celui-ci. Les individus ont été déposés dans un coffrage de bois construit directement dans la fosse, parfois aménagée de pierres.

Des objets en grand nombre

Les nombreux objets associés aux squelettes semblent indiquer que les défunts étaient habillés lors de leur inhumation. Presque la moitié des sépultures en contiennent. Il s'agit principalement de parures : colliers de perles, bagues ou anneaux, boucles d'oreilles ; ou d'accessoires vestimentaires : fibules, boucles de ceinture ou plaque-boucle, fermoir d'aumônière et lames de couteaux). Certainement portés du vivant des individus, ces objets reflètent la société de l'époque.

L'intérêt scientifique du cimetière mérovingien de Lagny-sur-Marne est indéniable, de part son importance et son caractère inédit pour la région. Cette fouille permettra d'étudier l'organisation de l'espace funéraire, les modes d'inhumations et la population inhumée, sur un territoire où les exemples de complexes funéraires mérovingiens sont très rares. »



Vue générale de la nécropole



Une sépulture, qui contient un individu en connexion et quatre autres en réduction



Sépultures en cours de fouilles



Une rangée de sépultures



Sépulture, avec détail de la plaque boucle en alliage cuivreux

(Photos : Laure Pecqueur / INRAP)

Un grand merci à notre conférencière, qui fut longuement applaudie par l'assistance, pour cette passionnante présentation.

Pour finir cette après midi, et comme tous les ans maintenant, nous avons évoqué Sainte-Bathilde, fondatrice de notre abbaye, en perpétuant le souvenir de l'ancienne tradition de « distribution des miches », aujourd'hui agrémentées de lardons ou de pépites de chocolats, pour le plus grand plaisir des personnes présentes.

NOUVELLES BREVES

❖ NOUVELLES ETUDES EN COURS

Histoire du Lieutenant-Aviateur Fernand Briault

Après vous avoir entretenu de l'avion allemand tombé en janvier 1918 sur Chantereine, je vous présente le début d'une histoire oubliée que je développerai dans le prochain numéro de ce Petit Journal.

Né en 1881 à Paris d'une mère Chelloise (née Fournier) et d'un père Normand, Fernand Briault s'engage à 18 ans, devient militaire et entre dans l'aviation en 1912. Pilote accompli, devenu instructeur, son avion s'écrase en service commandé, le 26 novembre 1913 à Chantemerle, à 15 km de Sézanne dans la Marne. Ses funérailles ont lieu à Chelles. Un comité se crée pour récolter des fonds afin de construire un monument sur la tombe. Je joins à cette présentation un extrait du journal du 30 mai 1914 "le Publicateur de Seine et Marne". Cet article décrit avec précision le monument. J'y ajoute une photo de notre aviateur, ainsi qu'une photo du monument qui se trouve aujourd'hui ... à Périgueux depuis 1924 !

(à suivre) Claude Galley

Chelles

Monument Briault

Enfin nous voici arrivés au but si opiniâtrement poursuivi. Grâce à toutes les bonnes volontés rencontrées, grâce aux nombreux patriotes, aux amis de l'armée et aux camarades du défunt, grâce aussi, disons-le bien haut, au précieux et généreux concours des habitants de Chelles, et du *Souvenir Français*, le Comité a pu réunir la somme nécessaire (environ 4.000 francs) pour ériger à Briault un monument susceptible de rappeler l'abnégation et l'héroïsme de ces vaillants pionniers qui luttent pour la conquête de l'air et la sauvegarde de la patrie.

L'exécution définitive du monument, après un sévère et très impartial examen des profers présentes, a été confiée à un artiste de grande valeur, au statuaire Robert Delandre, auteur du monument au lieutenant-aviateur Thomas, du monument « À la Gloire de la Légion étrangère » à Saida (Algérie) et de différents monuments patriotiques très appréciés du monde artistique.

L'artiste, disons-le de suite, a su réaliser la pensée toute entière du Comité, en le composant d'après nos indications précises, d'une fort jolie stèle de forme pyramidale de 3 mètres de hauteur, brisée dans sa partie supérieure. Au centre de la stèle est encastré le médaillon, haut-relief, du lieutenant Briault, coiffe du casque en cuir bouilli dont il eut couvert lors de sa chute fatale. Au sommet, couronnant le tout, posé sur un rocher, dans une attitude pleine de vie et de mouvement, un aigle puissant, aux larges ailes déployées, tient dans son bec la palme du souvenir et de l'immortalité. Il semble venir la déposer respectueusement sur la tombe de celui qui, malheureusement, ne le provoquera plus en lui confiant la maîtrise de l'air.



Fernand BRIAULT

Monument du cimetière de Périgueux





Société archéologique et historique de Chelles

LE PETIT JOURNAL

N° 2012 – 2

Juin 2012

LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s

Vous êtes sans doute fort déçu de ne pas avoir reçu notre bulletin 2011, qui vous est généralement distribué lors de notre traditionnelle réunion de la Saint-Bathilde. Nous espérions pouvoir vous le proposer prochainement, il est bien avancé, mais malheureusement, des compléments sont encore nécessaires, et cet ouvrage a pris un nouveau retard.

Vous dire que ce sera une nouvelle publication de référence sur les découvertes archéologiques faites à Chelles au cours de ces trente dernières années ne vous consolera pas de cette longue attente... Néanmoins, la qualité en est à ce prix, et il faut remercier à l'avance notre ami Christian Charamond, de cette somme de travail dont il a accepté la charge en plus de ces nombreuses activités habituelles, tant sur le terrain des futures constructions dans notre ville, dont le rythme reste soutenu, qu'au Musée Alfred Bonno dont il a également la responsabilité. C'est pourquoi je sollicite votre patience pour lui permettre de mener à bien ce travail délicat, qui doit-être d'un haut niveau scientifique pour que les générations futures soient renseignées au mieux sur les recherches menées sur notre territoire. Le Service Archéologique Municipal, qui a pris le relais des bénévoles des années 60, et qui fut l'un des premiers de ce type à être créé grâce à la ténacité de certains de nos membres, inscrit dorénavant son travail dans le cadre des lois en vigueur sur l'archéologie, sous le contrôle du Service Régional de l'Archéologie, et en partenariat étroit avec l'INRAP (Institut National pour la Recherche Archéologique Préventive). Ces dispositions législatives sont, et c'est heureux, beaucoup plus contraignantes que par le passé. La

carte archéologique de Chelles permet d'imposer aux promoteurs, publics ou privés, des investigations dont les résultats ont bouleversé la connaissance de l'histoire et de l'évolution de notre ville. Notre publication doit-être, et sera, à la hauteur de ces découvertes. Donc encore un peu de patience, afin de permettre à l'auteur de terminer ce travail. D'avance, je vous en remercie, en espérant que vous voudrez bien nous pardonner cette longue attente.

D'autres ouvrages sont d'ores et déjà en préparation, et je m'engage à ce que le bulletin suivant, consacré à un sujet beaucoup plus contemporain, La Rénovation Urbaine, que notre Vice-président Christian Gamblin a accepté de prendre en charge, soit bien prêt dans les délais pour la Saint-Bathilde 2013. Par ailleurs, nous travaillons également à une réédition, entièrement refondue et augmentée, du dictionnaire des rues de Chelles, qui devrait également pouvoir paraître dans quelques mois.

Je voudrais, à cette occasion, lancer un appel à vous toutes et à vous tous. Si vous disposez, dans vos greniers, vos armoires ou ailleurs de photos anciennes, même des photos de familles, sur lesquelles apparaîtraient en arrière plan des éléments du Vieux Chelles ou des paysages quelconques, merci de nous en faire part, pour enrichir nos archives et notre base de données. Bien évidemment, aucune publication n'en sera faite, du moins sans votre consentement, mais ces documents, si petits soient-ils quant au témoignage qu'ils nous apporteront, sera une pièce de plus dans ce vaste puzzle de restitution et de connaissance de notre Vieux-Chelles.

D'avance, je vous en remercie.

Jean-Pierre THORETTON

REUNION DU 13 AVRIL 2012

HISTOIRE DE LA PHILATÉLIE, DE L'ORIGINE AUX ANNÉES 1920/30 CENT PREMIERS PIONNIERS DE L'AVIATION FRANÇAISE

Monsieur Yves SAINT-YVES, philatéliste averti et féru de l'aventure des pionniers de l'aviation, avait bien voulu venir à Chelles pour nous entretenir de ces deux passions. En prologue, il rappela que le mot « Philatélie » vient du grec « Philos » (ami) et « Atelia » (Affranchissement de l'impôt). (*Les philatélistes sont donc des gens qui aiment payer leurs impôts !*) Plus sérieusement, ces petites vignettes qui permettent d'affranchir notre courrier sont une façon d'illustrer par l'image notre culture, nos arts sous toutes les formes, et souvent notre patrimoine, monumental, comme paysager. L'exposé de notre conférencier retrace les trois périodes de cette histoire : La période « préphilatélique » (ou marcophilie), durant laquelle des marques ou des cachets sont apposés sur les courriers, la période « classique », de 1840 à 1900, et la période semi-moderne, allant jusqu'à la première guerre mondiale de 1914-1918. De nombreux documents originaux furent proposés à l'examen des personnes présentes, et circulèrent dans la salle durant l'exposé de notre invité.

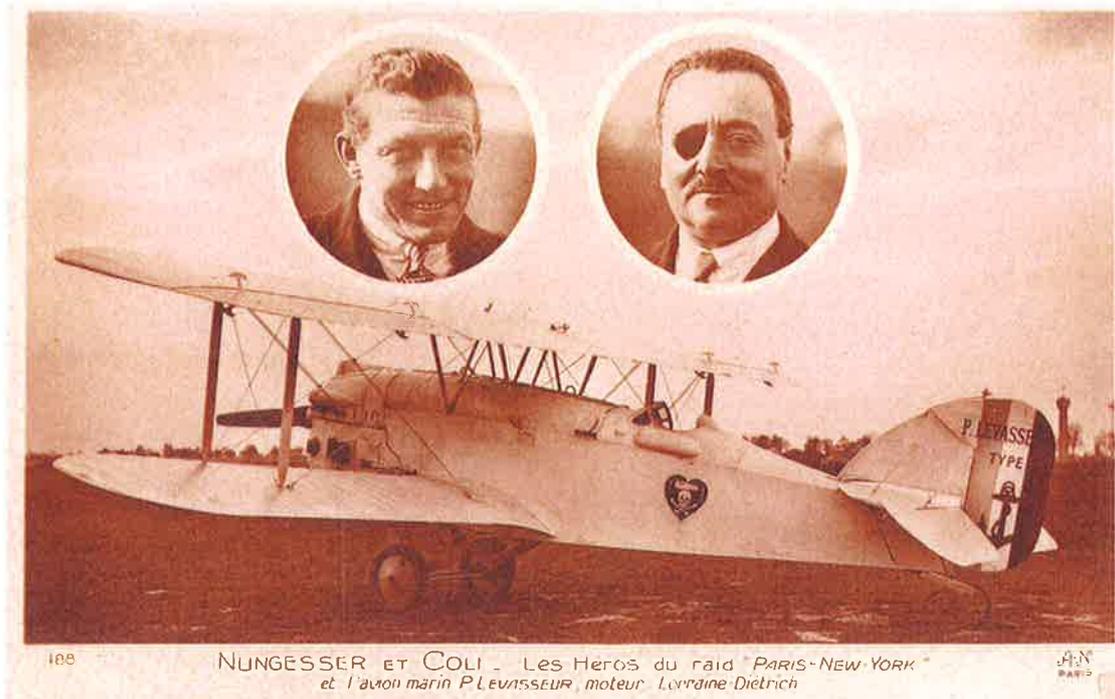
Après avoir évoqué les missives, (lettres sous enveloppes apparues dans le milieu du XVII^e siècle), nous en vîmes à l'émission du premier timbre au monde, en Angleterre, en 1840.

En France, il fallut attendre Etienne ARAGO, Directeur Général des Postes à la fin du règne de Louis-Philippe, et au début de la seconde République, pour que le système soit adopté. La première lettre portant un timbre, datée du 31 décembre 1848, fut envoyée le 1^{er} janvier 1849. Le timbre émis alors représentait l'effigie de Cères, déesse de la moisson à l'époque romaine, dont les essais d'impression sur coussinet en font un véritable ouvrage d'art. Ultérieurement, c'est l'effigie de Louis-Napoléon Bonaparte, empereur sous le nom de Napoléon III, qui remplacera la figure de Cères.

Durant le siège de Paris, en 1870, de nombreux courriers furent expédiés par ballons. Le premier quitte Paris au départ de la place Saint-Pierre. Soixante-cinq autres suivront... Les courriers dits « en ballons montés » sont très recherchés, car ils sont les pionniers de l'aéronautique ! Les timbres du siège de Paris sont alors de nouveau du type Cères, dentelés, mais modifiés par rapport aux précédents. Sous l'égide de Gambetta, le gouvernement provisoire en exil à Bordeaux émet quelques timbre de type « Cères », modifié et non dentelés, qui sont rares et très recherchés.

Sous la III^{ème} république, il sera demandé au dessinateur Jules Auguste SAGE et au graveur Eugène MOUCHON de concevoir un timbre représentant la paix et le commerce. Ce sera le type « SAGE », qui aura cours durant ¼ de siècle. Puis, en 1894, en vue de la future Exposition Universelle de 1900, la Direction des Postes fit appel à 500 dessinateurs et graveurs pour de nouvelles créations. Trois seront retenus, et donneront ce que l'on appelle les types « BLANC », pour les petites valeurs, « MOUCHON », pour les valeurs moyennes, et « MERSON » pour les valeurs les plus importantes. Nous sommes déjà dans les premières émissions dites « semi-modernes ».

Il est difficile de retracer ici tous les détails et toutes les anecdotes que notre conférencier présenta si brillamment et avec tant de passion. Nombre d'entre nous ont ainsi eu connaissance, dans leur enfance, de monuments superbes, de sites prestigieux, de grandes figures de notre histoire et des arts en général, avant d'avoir l'occasion de les découvrir dans leur réalité à l'occasion de voyages que l'amour de ces petites vignettes auront souvent suscité. Nos fûmes donc nombreux à remercier notre conférencier, pour nous avoir entrouvert l'étendue de ses connaissances en la matière. Enfin, il ne résista pas au plaisir, pour notre plus grand bonheur, de nous montrer un fragment de tissu de l'« Oiseau Blanc », avion biplan de Nungesser et Coli disparu le 8 mai 1931 avec ses deux pilotes, lors de la première tentative de traversée aérienne de l'Atlantique nord, sans escale, deux semaines avant que Charles Lindberg ne parvienne, mais dans l'autre sens, à rallier Paris à bord de son « Spirit of St. Louis ». Actuellement, l'hypothèse selon laquelle « l'oiseau blanc » aurait réussi à atteindre Terre-Neuve semble la plus probable.



NOUVELLES BREVES

❖ NOUVELLES ETUDES EN COURS

Histoire du Lieutenant-Aviateur Fernand Briault

Dans notre précédent numéro, nous vous avons présenté le début des recherches que Claude GALLEY mène actuellement sur l'histoire étonnante de cet aviateur. Nous restons donc dans le sujet de l'aviation, et je cède de nouveau la place à notre ami pour la suite de cette présentation.

Suite de l'article sur le Lieutenant – Aviateur Briault

Le destin du lieutenant Briault et de son mécanicien le sapeur Brouillard originaire de Ploermel, a été des plus tragiques. Les deux aviateurs ont été tués dans l'accident de leur biplan Farman, qui a brûlé entre Bethon et Chantemerle dans la région de Champagne ce 26 novembre 1913.

Ils avaient décollé de St Cyr en direction du camp de Mailly et on suppose que l'avion a capoté en touchant la cime d'arbres alors qu'il était en train d'atterrir. Cependant aucun témoin n'a assisté à l'accident qui s'est déroulé à 4 km de toutes habitations. Le bruit de l'explosion a été perçu par un chasseur dans la forêt de la Traconne qui a donné l'alarme. On avait remarqué que lorsque l'appareil était passé au dessus de Bethon, le pilote cherchait visiblement un endroit où atterrir.

Les corps de deux aviateurs ont été carbonisés."

L'est de la France ce mercredi 26 novembre 1913 est soumis à un temps couvert mais non pluvieux. D'autre part, l'anticyclone au large du Portugal apporte de l'humidité depuis l'Atlantique vers le continent, susceptible de donner de la brume ou du brouillard. (Recherche météo pour ce jour)

Le lieutenant Briault avait émis des réserves sur cette mission et avait proposé à son mécanicien de rester à la base. Ils ont probablement subi de mauvaises conditions de visibilité (couverture nuageuse et/ou brouillard). La proximité d'un étang et le régime anticyclonique sont favorables à la formation des bancs de brouillard.

Après une première cérémonie d'obsèques à Sézanne, l'inhumation dans le cimetière de Chelles est l'occasion d'une manifestation patriotique très importante. Toutes les sociétés locales sont là, des délégations de toutes les municipalités voisines ainsi que de nombreux officiers aviateurs, un représentant du ministre de la guerre, la maison Farman, la foule chelloise, beaucoup de fleurs : une tribune a été édifiée pour les discours. Notre petite ville veut rendre hommage à l'enfant du pays (né à Paris d'une maman Chelloise, famille Fournier). Un Comité voit le jour, le Président d'honneur est le Sénateur Menier.

Notice sur le Lieutenant BRIAULT



BRIAULT, lieutenant d'artillerie, mort au champ d'honneur (chute d'aéroplane) le 25 novembre 1913, à Chantemerle (Marne).

Le lieutenant Briault (Fernand-Louis-Eloi) était né à Paris, le 29 mars 1881; il avait quitté le lycée de Saint-Brieuc à 18 ans, pour s'engager au 10^e régiment d'artillerie, à Rennes; admis à l'École militaire de l'artillerie et du génie en 1905, il était nommé sous-lieutenant, le 1^{er} avril 1906, au 28^e régiment d'artillerie à Vannes, d'où il était passé, en 1910, au 8^e régiment d'artillerie à pied, à Epinal.

En mai 1912, notre jeune camarade entra dans l'aviation, où il conquiert rapidement son brevet militaire et ne tarda pas à se faire remarquer par son entrain, son énergie et sa bravoure. Il fut bientôt un pilote accompli et il venait d'être désigné, comme instructeur, pour apporter le fruit de ses études et de son expérience aux élèves-aviateurs, lorsqu'il nous a été ravi.

Le 26 novembre 1913, Briault, parti de Saint-Cyr, se rendait à Reims pour y diriger l'instruction des élèves pilotes, son mécanicien, le sapeur Brouillard, l'accompagnait, quand, sur le déclin du jour, le drame se produisit foudroyant : chute effroyable, réservoir d'essence crevé, incendie; on ne releva que deux victimes carbonisées.

La ville de Sézanne a fait de magnifiques obsèques aux deux aviateurs tombés à Chantemerle. Le général d'Amade commandant le 6^e corps d'armée, le préfet de la Marne, le maire de Sézanne et le colonel Boutteaux ont prononcé des discours et rendu hommage à ces glorieux martyrs et nous les Versaillais, dont le cœur de soldat a tressailli d'émotion et d'orgueil, nous qui sommes fiers de compter tant de victimes parmi les plus nobles, nous adressons à la compagnie de notre cher et regretté camarade l'expression respectueuse de notre plus profonde sympathie.

Extrait du bulletin Mutualiste de "La Versaillaise" (Société d'Anciens Élèves de l'École militaire de Versailles n° 33 juin 1914)

L'argent récolté par le Comité (plus de 4000 francs) permet la commande d'un superbe monument qui est l'œuvre de Robert Delandre pour le médaillon et l'aigle aux ailes déployées, et de M. Chambroux, marbrier de Chelles. Voir la suite de l'article du Publicateur de Seine et Marne (description du monument).

Le conseil municipal de Chelles offre la concession perpétuelle à la veuve et une rue de Chelles devant l'entrée de l'actuelle école Curie, prend le nom d'Avenue du Lieutenant Briault.

Sur la stèle sera gravée l'inscription suivante :

« Ici repose le lieutenant-aviateur Fernand Briault, du 8^e d'artillerie à Epinal, originaire de Chelles, mort glorieusement en service commandé le 26 novembre 1913, à Bethon (Marne), dans sa 32^e année. »

Sur la pierre tombale, les célèbres vers du grand patriote Déroulède :

France veux-tu mon sang ?
Il est à toi ma France
S'il te faut ma souffrance
Souffrir sera ma loi
S'il te faut ma mort, mort à moi
Mais vive toi ma France !

Et, au-dessous de ces beaux vers, l'inscription suivante :

« Monument élevé par souscription publique sur l'initiative et avec le concours des habitants de Chelles. »

Ce monument qui aura en tout (y compris l'aigle) 3 mètres 50 de haut, sera en bronze pour la partie sculpturale, et en belle pierre dure d'Euville pour la partie architecturale. Fort élégant dans son ensemble, et placé par la disposition même du tombeau presque au sommet du cimetière, nous pensons qu'il aura un effet décoratif des plus majestueux. Il fera honneur au jeune et vaillant officier dont les parents, compatriotes et amis, par l'intermédiaire du Comité, ont voulu rappeler la mémoire et la fin glorieuse.

A côté de l'artiste qui l'aura exécuté, et qui recevra le 16 août prochain, date probable de son inauguration, les félicitations dues à son talent et à sa célérité, n'oublions pas l'homme de tact et de bon goût, qu'est M. Chambrous, le machinier

bien connu à Chelles, à qui nous nous sommes adressé pour la partie architecturale. M. Chambrous, en effet, saura en cette circonstance, comme en toutes celles où l'on s'adresse à lui, maintenir intacte la juste et excellente réputation qu'il s'est acquise dans cette partie si délicate de la marbrerie funéraire.

Son passé nous est un sûr garant de l'habileté et du goût artistique avec lesquels ce monument sera exécuté par lui.

A l'œuvre donc, Messieurs. Le Comité et tous les souscripteurs au monument Briault ne vous marchandent pas, soyez-en sûrs, leurs félicitations.

Quant à nous ceux qui nous ont aidé dans notre tâche, aujourd'hui victorieusement terminée et qui fut à certains moments assez pénible et délicate, qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude et de nos plus vifs remerciements.

François AUMEAU

Villa « La Roseraie », avenue d'été,
Chelles

Mais en 1924, Rose Teyssou, remariée, la veuve du lieutenant Briault, demande l'autorisation d'exhumer le corps et de transporter aussi le monument "ailleurs". Le conseil municipal accepte et "laisse à madame Douailly toute la responsabilité de son acte vis-à-vis des tiers et de la famille" Rose Teyssou, originaire de Lavilledieu (24), va s'établir à Périgueux avec son nouveau mari, René Douailly. Visiblement les Chellois n'apprécient pas et l'Avenue du Lieutenant Briault est rebaptisée Rue du 11 Novembre en 1930.

Le monument chellois est donc parti dans le cimetière St Georges à Périgueux. Les habitants de la ville ont un peu oublié toute cette histoire et un article paru dans le journal Sud-Ouest fin 2011 m'a permis de contacter la journaliste qui s'interrogeait sur ce monument et lui fournir le résultat des recherches que j'avais faites à la demande de M. Chevrier. L'article complémentaire qui s'en est suivi a alors éveillé l'attention de M. Gillot, historien local, qui a entrepris une recherche autour de Périgueux, pour compléter nos informations après 1924. René Douailly en effet est décédé en 1970, son corps étant inhumé dans le même caveau que le lieutenant Briault mort en 1913, que Rose Douailly décédée en 1948 à Périgueux. Le corps de la première femme de René Douailly, morte à Chelles le 1^{er} mai 1918 (Yvonne Marsais) est également dans ce caveau aujourd'hui dans un état qui demanderait une restauration.

Monsieur Chevrier, conseiller général honoraire de l'Aube à l'origine de cette recherche, Odile Carré-Séchet, parente éloignée par le demi-frère du lieutenant Briault et partie prenante dans cette recherche, moi-même, membre de la Société Archéologique et Historique de Chelles, monsieur Gillot historien de la région de Périgueux, nous sommes toujours à la recherche de renseignements complémentaires. Monsieur Chevrier souhaiterait commémorer fin 2013, la fin tragique du lieutenant Fernand Briault.

Claude Galley



Périgueux, photo prise en novembre 2011 par Monsieur Chevrier



Société archéologique et historique de Chelles

LE PETIT JOURNAL

N° 2012 – 3/4

Novembre 2012

LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s

Notre bulletin annuel est désormais paru, et j'espère que vous l'avez maintenant entre vos mains. Je vous renouvelle toutes nos excuses pour le retard apporté à l'édition de cet ouvrage, et nous ferons au mieux pour éviter que ces difficultés ne se reproduisent pas. Je tiens toutefois à rappeler le travail considérable nécessaire pour vous offrir des publications de qualité. Outre bien sûr les auteurs, bénévoles comme il se doit dans une association, sans quoi rien n'est possible et que je tiens à remercier chaleureusement, il y a derrière de multiples interventions pour la recherche d'une iconographie pertinente, les multiples relectures, la mise en forme définitive...

Toutes ces tâches, souvent fastidieuses, sont assurées depuis de nombreuses années par nos amis Christian Gamblin, Annick et Etienne Desthuilliers, auxquels s'est joint plus récemment Joël Beucher. Et comme les projets ne manquent pas, ils ont été cet automne mis lourdement à contribution, avec la préparation de notre prochain bulletin, sur l'histoire de la Rénovation Urbaine, qui vous sera cette fois distribué dans les temps début 2013, et la remise à jour complète de l'étude des rues de Chelles, que nous vous proposerons également au cours du 1^{er} trimestre de l'an prochain. De nouveaux projets commencent également à prendre forme, comme

la réhabilitation de la « Villa Max », en partenariat avec la Ville de Chelles, qui permettra d'obtenir la mise à disposition de ces locaux pour y conserver nos archives et développer de nouvelles recherches.

Pour tout cela, il est indispensable que de nouveaux membres de notre Société s'investissent encore et toujours pour faire vivre notre Association et poursuivre l'œuvre de nos prédécesseurs, André Clément, Henri Trinquand, Jean Marsigny, pour ne citer qu'eux ! Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le 26 janvier prochain, et je renouvelle l'appel déjà lancé par notre secrétaire Claude Galley pour vous inciter à rejoindre notre conseil d'administration. Aucune compétence particulière n'est requise, mais toutes sont les bienvenues ! Un peu (beaucoup) de disponibilité, une envie d'engagement personnel, des idées pour développer de nouvelles activités ou soutenir les actions traditionnelles, tout est possible avec vous, mais rien ne le sera sans vous !

L'histoire de notre ville est l'une des plus riches et des plus exceptionnelles qui soit. Elle mérite un engagement sans faille de toutes et de tous pour l'étudier, la faire mieux connaître, en conserver les traces. Nous vous attendons donc, et nous comptons sur vous !

Jean-Pierre THORETTON

PROMENADE DANS L'ART DES JARDINS EN SEINE ET MARNE

La Seine-et-Marne, qui recouvre une large part de l'ancienne province de Brie est assez proche de Paris, et ponctuellement assez boisée pour présenter tous les attraits possibles engageant l'établissement de châteaux, châteaux et parcs souhaités par les monarques, leurs financiers, les grands dignitaires, les grands bourgeois...

Toute l'histoire de l'art s'illustre en Seine-et-Marne. On pourrait s'en tenir à ces éloges mais en y regardant de près on déplore que ces contemplations ne soient celles que de beaux restes.

Notre époque se tient à la charnière d'un héritage de gestes mécanisés "Espaces verts" d'ouvriers peu qualifiés qui ne savent pas ce qu'ils font et donnent à voir des espaces verts bien différents des ambiances inventées par les concepteurs. Les habitudes sont si ancrées que la conversion de ces usages est difficile et lente.

L'idée de nature portée par l'art des jardins ne peut être entendue dans ce contexte, et pourtant l'évolution des idées en la matière montre un engouement de nos contemporains en adéquation avec l'esprit des jardins patrimoniaux.

La Seine-et-Marne, en pointe sur ces questions depuis le VI^e siècle avec la légende de saint-Fiacre, pourrait se montrer à la hauteur des enjeux tant son patrimoine participe aux hauts lieux nationaux.

Il serait nécessaire de nuancer au cas par cas ces propos et de montrer les grandes lacunes de ces chefs-d'œuvre qui mériteraient mieux. Mais le ton serait technique et en demie teinte.

Mettons en lumière quelques parcs :

Le château de Montceaux-les-Meaux, de Catherine de Médicis, est précisément une ruine. Il a été l'équivalent de Versailles pour la période de la Renaissance : un haut lieu avec deux parcs dont une partie est aujourd'hui rendue à l'agriculture ; une capitainerie de chasse détestée des paysans locaux et un immense château dessiné par le Primatice, bâti en mauvaise pierre de Varreddes, qui fut peu à peu délaissé par la royauté et finalement pratiquement tombé de lui-même avant sa démolition par une bande noire.

Cet ensemble a été si important que le roi Henri IV l'offre à Marie de Médicis à la naissance de son fils le futur Louis XIII, en 1601, après 40 ans d'attente d'un dauphin.

Le parc en aval révèle des trésors d'archéologie en termes de fontaines. Les deux terrasses dessinées par Claude Mollet pourraient aisément être restituées. Et le grand mail d'orme surmontant une troisième terrasse pourrait être restauré de manière plus simple

encore. Il y suffirait un peu de volonté et quelques moyens pour rendre à sa hauteur ce site remarquable pour l'histoire de France.

Dans le domaine hydraulique, la Brie n'est pas en reste. Un sérieux savoir en la matière, hérité d'une mise en valeur du territoire par les grandes abbayes, dans la constitution d'étangs (Brie des étangs) utilisant avec science et intelligence le caractère hydromorphe des plateaux et, dans une seconde approche, l'importance des vallées, a suscité des envies qui vont, dans le domaine des grands parcs, être à l'origine des grands canaux.

En 1552, à Fleury-en-Bière, une première grande structure hydraulique sous forme d'un grand canal de 800 m. est creusée dans le sens de la vallée, mais sans relation visuelle avec le château. La relation au territoire est appuyée par ce canal et deux grandes perspectives qui sont en relation avec le plateau de Bière.

En 1606-1609, les Frères Francini créent le grand canal de Fontainebleau, en parallèle avec les travaux de Jacques Mollet remodelant le parc. En 1660-1664, Le Nôtre remet en scène le grand canal de 1200 m. de long et 40 m de large, et retravaille le parterre et le Grand Jardin. Le Nôtre s'est inspiré de Fontainebleau pour réaliser le grand canal de Vaux-le-Vicomte. Le site a vécu de nombreuses évolutions en particulier sous Napoléon.

Le domaine de Coulommiers, bâti par Salomon de Brosse en 1612-1613, était une citée d'eau et se présente encore aujourd'hui sous cette forme, même bien amoindrie et ruinée. La réputation du lieu dépasse le cadre historique des quelques ruines actuelles, des canaux et du style plutôt agréable de square qui y règne, bien que sans relation avec les parterres de Claude Mollet. Le roman *La Princesse de Clèves* de Mme de Lafayette et du duc de la Rochefoucauld se déroule à Coulommiers. Au long du grand canal creusé en 1631 se trouve le célèbre pavillon secret où se tient la scène de l'aveu. L'endroit est connu et des fouilles pourraient être engagées en attente d'une restitution.

L'importance de l'hydraulique rayonne à Vaux-le-Vicomte (1653-1661) par la découverte surprenante du grand canal, par le miroir d'eau et par l'allée d'eau brouillant une anamorphose. Le Nôtre donne ici le meilleur de lui-même tant dans ce domaine que dans celui des parterres, dont l'importance n'est pas la qualité des broderies mais l'articulation générale de sa composition en trois dimensions et en vis-à-vis. Le Nôtre y met en jeu les grands principes optiques de Descartes dans une visée à la fois ludique et

précieuse. A la manière des grands maîtres, il soulève l'édification des gens simples et la silencieuse révérence des instruits. Le nombre d'or est mis en œuvre par réduction du segment entre la dalle de grès dorée du seuil du salon ovale et le talus en face de la perspective ou se tient l'Hercule.

Ce haut lieu cependant tait de nos jours sa relation au paysage. Recentrée sur la perspective, le jardin présente une sorte d'ailleurs, un segment doré pour un voyage intérieur. Il y a cependant une relation au territoire, cette mise en valeur étant avant tout équestre, et de plus ou moins grandes terrasses permettent des vues (aujourd'hui pas très heureuses) vers les paysages des plateaux et de la vallée.

Le grand parc de Naumachie de Saint-Ange attesté par un plan de 1703 est tout à fait en place, dans un abandon complet et une apparence de marais. Le point d'orgue de l'hydraulique briançonnaise est ainsi aujourd'hui en ruine, mais dans des ruines riches de milieux aquatiques et qu'une restauration intelligente et savante pourrait magnifier dans une perspective contemporaine de mise en valeur de la biodiversité.

La grande transition des jardins à la française vers le parc paysager a été brutale à Mauperthuis. Le marquis de Montesquiou, influencé par les idées de son temps, a transformé le beau parc classique et épuré de Ledoux bâti avec le château entre 1764 et 1766 et bien illustré par un plan terrier en un vaste parc paysager plutôt informel, dont la composition finale est toutefois due son fils Elisabeth-Pierre, dans les premières années du XIXe siècle.

A partir de 1779, le parc est repris par Brongniart : l'ancien parc, le grand parterre, le jardin anglais, le jardin potager, le nouveau parc en amont, mettant en œuvre un jardin de transition avec un jardin anglo-chinois, des cascades et des rochers artificiels ; Il s'investit particulièrement le long de l'Aubetin composant les ambiances bucoliques d'un Élysée de 30 ha, lieu de repos et de rêve dans un cadre enchanteur avec un kiosque, un pont chinois, une fontaine, l'île du moulin Mistou, le mausolée de Coligny, et des mises en scène assez naïves autour d'un moulin.

Entre 1780 et 1787 Brongniart et Hubert Robert construisent de nombreuses fabriques qui complètent le parc de l'Élysée: la pyramide, la tour de garde de l'Élysée, la « charbonnière », le fort, la maison de la cataracte, le pavillon des naïades, etc...

Mais c'est le paysagiste Morel porté par les idées du traité du Marquis de Girardin, *De la composition des paysages* et la *Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau qui va entreprendre de transformer l'ensemble du site avant son démantèlement à la révolution.

Le domaine est malheureusement aujourd'hui morcelé, et peu d'éléments subsistent encore, à l'exception de la Maison du Garde, du « Fort », et surtout de la Pyramide, heureusement classée au titre des Monuments Historiques et dont la récente acquisition par la Municipalité peut laisser espérer de

prochains travaux de conservation.

Dans un autre registre, la Seine-et-Marne a aussi participé à la création de la loi sur la protection des sites de 1906. Les peintres de Barbizon en défendant les motifs paysagers de la forêt de Fontainebleau qui leur servaient de modèles ont été à l'origine d'annulations de coupes de bois en 1837, puis de la mise hors exploitation de 624 ha en 1853. Enfin la création en 1861 d'une série artistique de 1097 ha permettra d'engager les réflexions qui vont porter peu à peu à l'élaboration de la loi de 1906 particulièrement importante pour les sites et les paysages.

Les grands parcs du XIXe sont légions du fait des nombreux barons d'industrie (Menier à Malnoue et Rentiilly) et d'affaires comme le réputé baron de Rothschild à Ferrières. En 1829, Rothschild acquiert l'ancienne propriété de Fouché, qu'aménage dans un premier temps Louis-Sulpice Varé le paysagiste du bois de Boulogne, puis que refonde dans un second temps le grand paysagiste et architecte anglais Paxton. La construction d'un nouveau château soulève des critiques distantes et polies : "une création originale du second empire d'influence anglaise". Le parc est refondu selon une nouvelle relation à l'architecture avec un travail sur le feuillage automnal qui flattait le baron lors de son retour des chasses. A l'image de son temps, le jardin est mixte : une menue partie à la Française proche du bâti, des serres, une orangerie et un grand parc paysager à l'anglaise aujourd'hui vieillissant et dénué d'idée de nature vraiment sentie.

Cette idée de nature était pourtant bien claire dans le traité d'Édouard André, *L'art des jardins, traité général de la composition des parcs et jardins*, édité en 1890 insistant sur l'importance de fondre ensemble les essences horticoles à la mode avec les plantes indigènes, idées renouvelées aujourd'hui par Gilles Clément, ingénieur horticole et paysagiste.

Ici encore, un travail très fin devrait être engagé pour que le parc renoue d'une part avec une certaine jeunesse et un renouveau et d'autre part avec une sincère expression de nature.

On pourrait poursuivre sur de grands noms contemporains du paysage qui ont travaillé en Seine-et-Marne (Jacques Simon, Latitude Nord, Lavergne). Mais la notoriété de leurs œuvres est-elle si appuyée ? L'importance actuelle du département en matière de paysage se poursuit : deux villes nouvelles aux urbanismes assez pensés et produisant des paysages urbains spécifiques, une politique routière de qualité en continuité avec les héritages passés et des expérimentations en terme d'épuration des eaux de voirie, une politique d'Espaces Naturels Sensibles engageant de nouveaux parcs paysagers sur des critères d'écologie mais aussi d'accueil du public et des restaurations, pas toujours heureuses, avec les sempiternelles difficultés de l'entretien en contradiction avec les savoir-faire anciens.

Joël Chatain

Paysagiste D.P.L.G diplômé de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles



Mauperthuis - Ancien domaine de Montesquiou - La pyramide (1781)



Intérieur de la pyramide



Le « Fort » (1780)



La tour du Garde (1780)



Saint-Ange



Fleury en Bière